



## **Adoption de la Feuille de route pour le gaz naturel dans les transports**

**Ottawa, le 9 décembre 2011** – Des représentants de l'industrie et du gouvernement se sont réunis aujourd'hui à Ottawa pour le lancement de la « Feuille de route pour le gaz naturel dans les transports » qui est une initiative destinée à promouvoir et à harmoniser les efforts de développement des marchés du gaz naturel comme source d'énergie dans les transports au Canada.

L'événement qui se tenait sous l'égide de Ressources naturelles Canada, réunissait des représentants du secteur du camionnage, des industries du pétrole et du gaz, des constructeurs de véhicules lourds et des transporteurs du Canada. Pour l'Alliance canadienne des véhicules au gaz naturel (ACVGN), cette réunion représente une avancée majeure pour l'initiative sur la *Promotion du gaz naturel dans le secteur des transports canadiens – Feuille de route pour la mise en œuvre*, élaborée par tous les groupes d'intervenants concernés.

La Feuille de route pour le développement des marchés concerne les flottes de véhicules urbains et de camions moyens et lourds et d'autocars qui opèrent dans les corridors régionaux.

« Une plus grande utilisation du gaz naturel dans les transports est une formule gagnante pour le Canada, » déclare Wayne Geis, vice-président du plus premier producteur canadien de gaz naturel, Encana Corporation, et nouveau président de l'ACVGN. « Le gaz naturel est un combustible économique à faible taux d'émissions, et l'industrie a consenti des investissements importants pour lui ouvrir le marché des transports routiers. Notre collaboration va accélérer son adoption par les grandes flottes de véhicules et créer un climat favorable à des investissements encore plus importants du secteur privé. »

L'initiative *écoÉNERGIE pour les véhicules à carburant de substitution* de Ressources naturelles Canada contribuera efficacement aux étapes initiales de la mise en œuvre de la Feuille de route, notamment par la création d'un site Web bilingue national, l'établissement de deux centres de ressources régionaux pour le soutien des parcs de véhicules, et la reprise des activités de développement de codes et de normes spécifiques pour les véhicules au gaz naturel.

« Le gaz naturel occupe une place importante dans l'approvisionnement énergétique et l'avenir économique du pays, » a déclaré l'Honorable Joe Oliver, ministre des Ressources naturelles. « Le gouvernement du Canada s'engage à travailler de concert avec l'industrie du gaz naturel afin d'encourager l'innovation dans ce domaine et la création d'emplois dans l'ensemble du Canada, et de réduire les émissions de gaz à effet de serre. »

L'utilisation du gaz naturel dans le transport routier devrait ouvrir un nouveau marché pour cette ressource canadienne abondante et aider à compenser le déclin des exportations vers les États-Unis. De nouveaux emplois seront créés dans la chaîne d'approvisionnement, la construction des moteurs et des véhicules, et la mise en place de stations de ravitaillement au fur et à mesure de l'ouverture de ce marché à l'échelle nord-américaine. Les entreprises canadiennes sont aujourd'hui des chefs de file dans

le développement de technologies novatrices des moteurs à gaz naturel pour les camions lourds et les autobus.

Pour de plus amples renseignements :

Annik Aubry  
Conseillère, Communication  
l'Alliance canadienne des véhicules au gaz naturel  
Tel: (613)748-0057 ext. 308  
E-mail: [Annik.Aubry@cngva.org](mailto:Annik.Aubry@cngva.org)

Ou

Patricia Best  
Directrice des communications  
Bureau du Ministre  
Ressources naturelles Canada  
Ottawa  
613-996-2007

L'ACVGN est vouée au développement durable du gaz naturel comme principale source d'énergie dans le transport routier, pour le plus grand bénéfice de l'économie et l'environnement du Canada. Les premiers projets de corridors routiers équipés pour l'utilisation du gaz naturel liquéfié (GNL) ont été lancés récemment au Québec et en Colombie-Britannique. Les premiers traversiers fluviaux alimentés au gaz naturel au Canada ont également été annoncés au Québec. En Colombie-Britannique, la ville de Surrey est devenue la première municipalité à imposer l'emploi de véhicules au gaz naturel à émissions réduites pour la collecte des déchets résidentiels.

-30-

**Pour de plus amples informations, visitez le site [www.cngva.org](http://www.cngva.org) ou contactez :**

Annik Aubry  
Alliance canadienne des véhicules au gaz naturel (ACVGN)  
Tél : (613) 564-0181  
Courriel : [Annik.Aubry@cngva.org](mailto:Annik.Aubry@cngva.org)